



## CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR !

Mercredi après-midi avait lieu la deuxième réunion de NAO (négociations annuelles obligatoires).

La direction, après avoir présenté les chiffres de l'entreprise, nous a signifié, comme d'habitude, qu'elle ne pouvait pas s'engager sur tous types de revalorisations qui engageraient l'avenir.

Elle nous a proposé une prime de 200€ brut (soit moins de 150 € net) pour les bas salaires (inférieurs à 35000€/an), et c'est tout. Cette prime pourrait bénéficier à environ 140 personnes.

Après discussions, la direction nous a finalement proposé une prime de 200€ pour les salaires inférieurs à 2 fois le SMIC, pouvant être étendue aux salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC (environ 350 personnes) si l'EBE atteignait 8.6M€.

Si cette dernière proposition (qui coûterait de 28 à 70000 euros à l'entreprise) n'est pas négligeable pour les plus bas salaires, celle-ci ne peut nous satisfaire (d'autant qu'elle n'est qu'une prime et donc ne participe pas à l'évolution salariale), puisque nous réclamons :

- une revalorisation indiciaire de 1% sur les salaires ;
- une revalorisation du ticket restaurant de 1€ à la charge de l'employeur (la participation de l'employeur n'étant pas soumise à cotisations) ;
- La suppression des 3 jours de carence pour les ouvriers qui sont les seuls concernés ;
- Le passage de 18 à 20% de la prime d'ancienneté chez les ouvriers car ce sont une nouvelle fois les seuls à ne pas pouvoir atteindre ce seuil.

L'intersyndicale Voix du Nord (SNJ, SNJ CGT, Cfdt, Métropole Nord CGT) demande à reprendre dans les plus brefs délais les négociations afin de prendre enfin en compte les revendications de l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Des revendications légitimes, puisque Jacques Hardoin lui-même en a convenu : les salariés participent à l'effort de l'entreprise, alors que la charge de travail augmente, que les effectifs baissent, et que l'actionnaire Rossel (qui a déclaré dans les Echos que le groupe La Voix du Nord était devenu rentable et ses revenus sont passés de 170 M€ à 230 M€ en dix ans) s'appuie sur La Voix du Nord pour racheter des titres de presse en France. Le tout sans revalorisation salariale depuis 2011.

Si nous n'étions pas entendus par la direction, nous réfléchissons avec vous aux actions à engager.

**Ça commence à faire long et beaucoup !**